

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 4/2023

Colza

Stade : 53 à 61. Boutons floraux dépassant les plus jeunes feuilles à début floraison.

Ravageurs : Certains colzas en sont encore aux stades de sensibilité aux méligèthes. Veillez à faire les comptages, loin des bords de parcelle, afin de déterminer si les seuils sont atteints. Si un traitement est nécessaire, il ne faut plus utiliser l'insecticide Blocker, car celui-ci est à réserver pour son efficacité contre le charançon de la tige du colza (voir bulletin phytosanitaire N°3). La situation de pression des méligèthes est très variable dans notre région. Il est important de relativiser si seules les quelques plantes les plus avancées voient leur bouton principal habité par de nombreux méligèthes : le rendement est formé principalement par les inflorescences des tiges secondaires. Aussi, dès que le colza débute sa floraison, il ne faut plus effectuer de traitement contre le méligèthe ; ce dernier devient alors auxiliaire de la culture.

Pollinisation : Dès le début de la floraison du colza, le méligèthe participe activement à la pollinisation et à la fécondation des fleurs (*source photo : Agroscope*).



Lutte contre les méligèthes à l'aide de poudre de roche : l'application du produit Surround, possible en extenso et en bio, est à renouveler après chaque série de pluie (pensez à contrôler s'il a été lessivé).

Céréales d'automne

Stades : Blé 29 à 32, fin-tallage à 2 nœuds. Orge 31 à 32, 1^{er} nœud à 2 nœuds.

Désherbage : c'est le dernier moment pour effectuer un rattrapage contre les graminées ou le gaillet. Attention aux fortes amplitudes thermiques et risques de gel.

Fumure azotée : le deuxième apport doit être réalisé jusqu'au stade premier nœud.

Régulateur de croissance : les régulateurs de croissance comme Medax, Moddus, Metro Class ou Prodax sont idéalement à appliquer entre le stade 1^{er} nœud à 2 nœuds, pour autant que les conditions météorologiques soient réunies (pas de gel, conditions poussantes, feuillage sec). Pour certains produits, il est nécessaire de laisser un délai entre l'herbicide et l'application du régulateur (voir la fiche technique Agridea 2.45). Pensez à laisser un témoin, afin de juger de la pertinence de l'intervention.

Maladies fongiques et ravageurs : la situation sanitaire des céréales est bonne. Au sein du réseau d'observation, quelques pustules de rouille naine et quelques tâches de rynchosporiose ont pu être observées sur orge d'automne. On trouve le chlorops dans beaucoup de parcelles d'orge d'automne. Sa larve est responsable du gonflement du maître brin et lui donne une allure de poireau, sans conséquence sur le rendement. Il n'y a pas d'intervention possible.

Pommes de terre

Plantation : les premières pommes de terre sont plantées. Pour les prochaines plantations, veillez à effectuer la préparation du sol dès que les conditions seront bien ressuyées, afin de ne pas créer de mottes.

Désherbage : lors du désherbage chimique sur buttes raffermissées, tenez compte des différentes prescriptions (limitations de dosages, distances aux eaux de surfaces) et des restrictions variétales relatives à la métribuzine (*voir les fiches techniques Agridea 4.31 à 4.33*). Pour les productions en bio ou sans herbicide, les pommes de terre seront plantées de manière à favoriser le désherbage mécanique, c'est-à-dire, en diminuant la hauteur des buttes à la plantation. Ceci permet d'effectuer un 1^{er} passage de herse étrille, puis de butter les pommes de terre 2 fois (*voir la fiche technique Agridea 4.34*).

Autres cultures de printemps

Au vu des conditions hivernales douces et des conditions actuelles plutôt humides, il faut s'attendre à une présence de limaces importante dans toutes les cultures et plus particulièrement dans le tournesol, très appétant. Veillez à mettre en place un piège tel que tuile, planche ou bâche, recouvrant quelques granulés ou lentilles d'âpat anti-limace à base de métaldéhyde, afin de détecter leur présence. L'utilisation de phosphate de fer ne permet pas d'évaluer la présence de limaces, car avec cette matière active, elles se « cachent pour mourir ».

Pour la **betterave**, le conseil du dernier bulletin reste valable.

Herbages

Ressemis, sursemis : il est toujours temps de procéder aux divers travaux de semis de prairies. Idéalement, les sursemis sont à effectuer en même temps que le

passage de herse de prairies. Les prairies sursemées ne doivent pas recevoir d'apport d'azote en 1^{ère} pousse, afin de ne pas trop favoriser la végétation en place. Il est également important de faire une première utilisation assez tôt pour faire de la lumière aux jeunes pousses.

Pour les nouveaux semis, afin d'obtenir une 1^{ère} coupe productive, il peut être intéressant d'ajouter une plante compagne en couverture, telle que l'avoine, le ray grass westerwold ou encore le trèfle d'alexandrie. Cette couverture aura également l'avantage de faire pression sur les adventices.

Lutte contre les buissons : pour rappel, le broyage ainsi que les traitements chimiques des buissons envahissants sont interdits entre le 1^{er} avril et le 31 juillet (période de nidification). Pendant cette période, il est cependant possible de lutter contre les pouces de l'année car elles ne sont pas susceptibles d'abriter de la faune sauvage.

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA



«Entête»
«Prénom» «Nom» «Nom_dalliance»
«Nom_2»
«Rue»
«Localité»